



**HAL**  
open science

# Crise financière ? Crise sociale ? L'exemple du clergé séculier du diocèse de Clermont (1695-1789)

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. Crise financière ? Crise sociale ? L'exemple du clergé séculier du diocèse de Clermont (1695-1789). *Le Clergé en crise, 1650–1900 ?*, Fiorenzo Landi; Pablo F. Luna, Dec 2014, Paris, France. pp.171-185. hal-01886806

**HAL Id: hal-01886806**

**<https://uca.hal.science/hal-01886806>**

Submitted on 17 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



hm

HEREDITAS  
MONASTERIORUM

VOL. 7

2015

**hm**  
HEREDITAS  
MONASTERIORUM

### **Redakcja • Editorial Board**

Marek Derwich (Wrocław, redaktor naczelny • Editor in Chief), Ludovic Viallet (Clermont-Ferrand, zastępca redaktora naczelnego • Deputy Editor), Marek L. Wójcik (Wrocław, sekretarz • Secretary), Dom Aidan Bellenger OSB (Stratton-on-the-Fosse, redaktor językowy tekstów angielskich • Language Editor of English Texts), Glauco Maria Cantarella (Bologna, redaktor językowy tekstów włoskich • Language Editor of Italian Texts), Ołeh Duch (Lviv), Marie-Élisabeth Henneau (Liège, redaktor językowy tekstów francuskich • Language Editor of French Texts), Waldemar Könighaus (Göttingen, redaktor językowy tekstów niemieckich • Language Editor of German Texts), Pavel Krafl (Brno), José Emilio Losana Úbeda (redaktor językowy tekstów hiszpańskich • Language Editor of Spanish Texts), Zofia Smyk (Wrocław, redaktor językowy • Language Editor)

### **Rada Naukowa • Scientific Council**

Marie-Madeleine de Cevins (Rennes), Artūras Grickevičius (Vilnius), Krzysztof Kaczmarek (Poznań), Arkadij Komissarienko (Moscow), Fiorenzo Landi (Bologna), József Laszlovszky (Budapest), Jean-Marie Le Gall (Paris), Gert Melville (Dresden), Javier Antón Pelayo (Barcelona), Richard Sharpe (Oxford), Petr Sommer (Praha)

### **Recenzenci tekstów publikowanych w tym tomie • Reviewers of the texts published in this volume**

Bogusław Czechowicz (Opole / Hradec Králové), Marek Derwich (Wrocław), Bernard Dompnier (Clermont-Ferrand), Czesław Grajewski (Warszawa), Tomasz Jeż (Warszawa), Anna Kamler (Warszawa), Waldemar Kowalski (Kielce), Janusz Królikowski (Tarnów), Piotr Franciszek Neumann (Poznań), Eugeniusz Niebelski (Lublin), Maria Piđtypczak-Majerowicz (Kraków), Marian Radwan (Lublin), Stanisław Wiech (Kielce)

VOL. 7

**hm**  
HEREDITAS  
MONASTERIORUM

2015

Wrocław 2015

## Hereditas Monasteriorum

półrocznik wydawany przez Pracownię Badań nad Dziejami Zakonów i Kongregacji Kościelnych (LARHCOR) w Instytucie Historycznym Uniwersytetu Wrocławskiego.

Publikacja tekstów oznaczonych asterykiem (\*), przygotowanych w ramach projektu *Dziedzictwo kulturowe po klasztorach skasowanych na ziemiach dawnej Rzeczypospolitej oraz na Śląsku w XVIII i XIX w.: losy, znaczenie, inwentaryzacja*, została sfinansowana w ramach programu Ministra Nauki i Szkolnictwa Wyższego pod nazwą „Narodowy Program Rozwoju Humanistyki” w latach 2012–2016.

half-yearbook published by Laboratoire de Recherches sur l'Histoire des Congrégations et Ordres Religieux (LARHCOR) in Institute of History at University of Wrocław.

Publication of texts marked with an asterisk (\*), prepared within the project *Cultural heritage of dissolved monasteries on the territory of former Poland and in Silesia in 18th and 19th c.: fate, significance, cataloguing*, was funded under the Ministry of Science and Higher Education's "National Programme for the Development of Humanities" for 2012–2016.



**NARODOWY PROGRAM  
ROZWOJU HUMANISTYKI**

**Adres Redakcji • Editorial Office**  
ul. Szewska 49, 50-139 Wrocław, Poland  
hereditas.redakcja@gmail.com  
www.hm.kasaty.pl

**Otwarty dostęp • Open access:** [www.hm.kasaty.pl](http://www.hm.kasaty.pl)

Texty publikowane w „Hereditas Monasteriorum” są recenzowane.

Texts published in “Hereditas Monasteriorum” are peer reviewed.

„Hereditas Monasteriorum” jest streszczane i indeksowane w referencyjnych bazach czasopism. Ich pełny wykaz znajduje się na końcu tomu oraz na stronie <http://hm.kasaty.pl>

„Hereditas Monasteriorum” is covered by the abstracting and indexing services. Their full list is available at the end of this volume and on the website <http://hm.kasaty.pl>

Deklaracja o wersji pierwotnej:

W związku z równoległym publikowaniem czasopisma w wersji papierowej i elektronicznej Redakcja informuje, że wersją pierwotną „Hereditas Monasteriorum” jest wersja drukowana.

Declaration on the original version:

Because journal is published simultaneously in both print and online versions, the Editorial Board informs that the original version of “Hereditas Monasteriorum” is the paper version.

**Projekt okładki • Cover design** Andrzej Szejnweis

**Layout** Marek J. Battek, Andrzej Szejnweis

**Redakcja i korekta • Technical editing and proofreading** Maria Derwich

**Tłumaczenie • Translation** Anna Kijak, Marek L. Wójcik

**Skład • Typesetting** Jarosław Danielak

**Druk i oprawa • Printing and binding** Drukarnia SOWA – Druk na życzenie, [www.sowadruk.pl](http://www.sowadruk.pl), tel. +48-22-431-81-40  
ISSN 2299-5609 (print), 2299-9078 (online)

© Pracownia Badań nad Dziejami Zakonów i Kongregacji Kościelnych (LARHCOR) w Instytucie Historycznym Uniwersytetu Wrocławskiego

**Nakład • Number of copies** 250

## Hereditas Monasteriorum, vol. 7

### Spis treści • Contents

<i>Od Redakcji</i> .....	11
<i>Editor's Note</i> .....	12
Le Clergé en crise, 1650–1900 ?	
Clergy in Crisis, 1650–1900?	
Duchowieństwo w kryzysie, 1650–1900?	
Fiorenzo LANDI, Pablo F. LUNA	
<i>Introduction</i> .....	15
<i>Wstęp</i> .....	17
<i>Introduction</i> .....	18
Pablo F. LUNA	
<i>À propos de la notion de crise du clergé</i> .....	19
<i>O koncepcji kryzysu duchowieństwa</i> .....	27
<i>On the concept of crisis of the clergy</i> .....	28
Fiorenzo LANDI	
<i>Argent et autoconsommation : les crises des réguliers à l'époque preindustrielle</i> .....	29
<i>Produkcja sprzedawana i konsumowana: kryzys zakonów w nowożytnej Europie</i> .....	42
<i>Marketed and consumed production: the crisis of the regular orders in early modern Europe</i> .....	43
Preston Martin PERLUSS	
<i>Les crises de l'église régulière parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	45
<i>Kryzysy zakonów paryskich w XVIII w.</i> .....	76
<i>The crises within religious orders in Paris in the 18th century</i> .....	77
Giancarlo ROCCA	
<i>Crise et substitution des ordres réguliers. De l'âge de la discipline à celle de la tutelle sociale (c. 1650–c. 1950/1960). Le cas de l'Italie</i> .....	79
<i>Kryzys i zmiana zakonów. Od ery dyscypliny do ery zabezpieczenia społecznego (ok. 1650–ok. 1950/1960). Przypadek Włoch</i> .....	122
<i>Crisis and replacement of regular orders. From the age of discipline to that of social protection (ca. 1650–ca. 1950/1960). The case of Italy</i> .....	123
Estelle MARTINAZZO, Kevin SAULE	
<i>La congrégation de l'Oratoire de Jésus de France connaît-elle la crise ? Approche multiscalaire (1650–1700)</i> .....	125
<i>Czy Kongregacja Oratorium Pana Naszego Jezusa Chrystusa doświadczyła kryzysu? Próba spojrzenia wieloskalowego (1650–1700)</i> .....	145
<i>Did the Congregation of the Oratory of Jesus experience a crisis? A multiscalar approach (1650–1700)</i> .....	146

Ofelia REY CASTELAO

<i>La economía del cabildo de Santiago de Compostela: crisis y problemas de gestión (1780–1834)</i> .....	147
<i>Gospodarka kapituły katedralnej w Santiago de Compostela: kryzys i problemy zarządcze (1780–1834)</i> .....	169
<i>The economy of the cathedral chapter of Santiago de Compostela: crisis and management problems (1780–1834)</i> .....	170

Stéphane GOMIS

<i>Crise financière ? Crise sociale ? L'exemple du clergé séculier du diocèse de Clermont (1695–1789)</i> .....	171
<i>Kryzys finansowy? Kryzys społeczny? Przypadek duchowieństwa diecezjalnego w diecezji Clermont (1695–1789)</i> .....	184
<i>Financial crisis? Social crisis? The case of the secular clergy of the Diocese of Clermont (1695–1789)</i> .....	185

Jean-Paul DESAIVE

<i>Un abbé voyageur à travers la France hérétique (1659)</i> .....	187
<i>Podróż katolickiego księdza przez heretycką Francję (1659)</i> .....	197
<i>A Catholic priest's journey through heretical France (1659)</i> .....	198

Gérard BÉAUR

<i>De l'apogée au déclin. Une crise ou des crises du clergé ?</i> .....	199
<i>Od potęgi do upadku. Kryzys czy kryzysy duchowieństwa?</i> .....	209
<i>From an apogee to a decline. A crisis or crises of the clergy?</i> .....	210

**ROZPRAWY • DISSERTATIONS**

Kamila KŁUDKIEWICZ

<i>Książki ze skasowanych klasztorów w bibliotekach dekanalnych na obszarze archidiecezji gnieźnieńskiej i poznańskiej – zarys problematyki, rekonesans i perspektywy badawcze</i> .....	213
<i>Books from dissolved monasteries in libraries of deaneries in the Archdiocese of Gniezno and Poznań – an outline of the topic, reconnaissance and research perspectives</i> .....	244

**MATERIAŁY • MATERIALS**

Olga Miriam PRZYBYŁOWICZ

<i>Rękopis „Księgi wszystkich spraw Konwentu Gnieźnieńskiego zakonu S. Klary [...] pilnie pisane w roku pańskim 1609” i jego zawartość</i> .....	247
<i>„The Book of All Matters of the Gniezno Convent of St. Clare ... written conscientiously in the year of the Lord 1609” and its contents</i> .....	263

Alina MAŁY

<i>Wstępne wyniki badań nad rękopisami muzycznymi ze skasowanego opactwa cystersów w Obrze przechowywanymi w Bayerische Staatsbibliothek w Monachium</i> .....	265
<i>Preliminary results of studies of musical manuscripts from the dissolved Cistercian Abbey of Obra kept in the Bayerische Staatsbibliothek in Munich</i> .....	279

Anna ROGOWSKA

- Losy o. Wilhelma Ulawskiego oraz dzieje skasowanego opactwa cystersów  
w Jędrzejowie w latach 1835–1855* ..... 281  
*The story of Fr Wilhelm Ulawski and the dissolved Cistercian Monastery in Jędrzejów 1835–1855* ..... 348

### EDYCJE ŹRÓDŁOWE • SOURCE EDITIONS

o. Aleksander Krzysztof SITNIK OFM

- Inwentarze klasztoru i kościoła bernardynów we Lwowie z czwartej ćwierci XVIII w.* ..... 351  
*Inventories of the Bernardine Monastery and Church in Lviv in the fourth quarter of the 18th century* ..... 433

Urszula BOŃCZUK-DAWIDZIUK, Arkadiusz WOJTYŁA

- Rękopiśmienne wykazy malarstwa i grafiki zebrane przez Johanna Gustava Gottlieba  
Büschinga i przechowywane w Bibliotece Uniwersyteckiej we Wrocławiu. Część 1* ..... 435  
*Hand-written lists of paintings and prints compiled by Johann Gustav Gottlieb Büsching and kept  
in the Wrocław University Library. Part 1* ..... 480

### ARTYKUŁY RECENZYJNE I RECENZJE • REVIEW ARTICLES AND REVIEWS

- Gert MELVILLE, *Frommer Eifer und methodischer Betrieb. Beiträge zum mittelalterlichen  
Mönchtum*, hrsg. von Cristina ANDENNA, Mirko BREITENSTEIN • Rafał KUBICKI ..... 483  
*Die Klöster der Franziskaner im Mittelalter. Räume, Nutzungen, Symbolik*, hrsg. von Gert MELVILLE,  
Leonie SILBERER, Bernd SCHMIES • Rafał KUBICKI ..... 489  
Микола Кугутяк (ред.), *Великий Скит у Карпатах у трьох томах [Wielki Skit w Karpatach  
w trzech tomach]*, t. I: *Патерик Скитський. Синодик [Paterik Skicki. Sinodik]*, t. II: *Великий  
Скит у документах і матеріалах XVII–XXI ст. [Wielki Skit w dokumentach i materiałach  
XVII–XXI w.]* • Beata LORENS ..... 493

### KRONIKA PROJEKTU

*Dziedzictwo kulturowe po klasztorach skasowanych na ziemiach dawnej  
Rzeczypospolitej oraz na Śląsku w XVIII i XIX w.: losy, znaczenie, inwentaryzacja.*  
Program Ministra Nauki i Szkolnictwa Wyższego pod nazwą  
„Narodowy Program Rozwoju Humanistyki” w latach 2012–2016

### CHRONICLE OF PROJECT

*Cultural heritage of dissolved monasteries on the territory of former Poland  
and in Silesia in 18th and 19th c.: fate, significance, cataloguing.*  
Research funded under the Ministry of Science and Higher Education's  
“National Programme for the Development of Humanities”  
for 2012–2016

### Sprawozdanie półroczne • Semi-annual report

Marek DERWICH

- Sprawozdanie z realizacji Projektu w okresie od 1 V do 31 X 2015 r.* ..... 503  
*[Report on the progress of the Project from 1 May–31 October 2015]*

**Sprawozdania z konferencji organizowanych w ramach Projektu •  
Reports on conferences organised under the Project**

Michał SKOCZYŃSKI

- Sprawozdanie z konferencji „Losy i znaczenie dziedzictwa kulturowego po klasztorach skasowanych na ziemiach dawnej Rzeczypospolitej i Śląska przekazanego Cerkwi prawosławnej lub Kościołom protestanckim”, Serpelice, 3–5 IX 2015 r. ....* 518  
[Report on the conference „The fate and significance of cultural heritage of dissolved monasteries in former Poland and Silesia given to the Orthodox Church or to Protestant Churches”, Serpelice, 3–5 September 2015]

Sławomir KOŚCIELAK, Rafał KUBICKI

- Sprawozdanie z konferencji „Losy i znaczenie dziedzictwa po klasztorach skasowanych na ziemiach dawnych Prus Królewskich. W 180. rocznicę kasaty ostatnich klasztorów w Gdańsku”, Gdańsk, 22 X 2015 r. ....* 522  
[Report on the conference „The Fate and Significance of the Heritage of Monasteries Dissolved in Former Royal Prussia. On the 180th Anniversary of the Dissolution of the Last Monasteries in Gdańsk”, Gdańsk, 22 October 2015]

Marek DERWICH

- Problematyka Projektu na konferencji „Klasztor i muzyka od średniowiecza do czasów współczesnych”, Jasna Góra, 5–8 V 2015 r. ....* 526  
[The Project at the conference “Monasteries and Music from the Middle Ages to the Present”, Jasna Góra, 5–8 May 2015]

Alina MAŁY

- Sprawozdanie z udziału w międzynarodowej konferencji „Music Research in the Digital Age”, Nowy Jork, 21–26 VI 2015 r. ....* 529  
[Report on the international conference “Music Research in the Digital Age”, New York, 21–26 June 2015]

**Sprawozdania zespołów i ich członków • Reports by teams and their members**

**Zespół II • Team II**

Piotr OLIŃSKI

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 XI 2014 do 31 X 2015 r. ....* 531  
[Report on the research work from 1 November 2014–31 October 2015]

**Zespół III • Team III**

ks. Janusz KRÓLIKOWSKI

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 XI 2014 do 31 X 2015 r. ....* 532  
[Report on the research work from 1 November 2014–31 October 2015]

**Zespół V • Team V**

Marcin JEWDOKIMOW

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 XI 2014 do 31 X 2015 r. ....* 539  
[Report on the research work from 1 November 2014–31 October 2015]

### Zespół X • Team X

Urszula BOŃCZUK-DAWIDZIUK

- Sprawozdanie z prac nad wydaniem „Akt Büschinga” w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 540  
*[Report on the progress of work on the publication of “Büsching Papers” carried out between 1 May and 31 October 2015]*

### Zespół XI • Team XI

Alina MAŁY

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 541  
*[Report on the research work from 1 May–31 October 2015]*

### Zespół XII • Team XII

Ewa HAUPTMAN-FISCHER, Katarzyna SPURGJASZ

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 542  
*[Report on the research work from 1 May–31 October 2015]*

### Zespół XIII • Team XIII

Andrzej KOZIEŁ

- Sprawozdanie z prac nad projektem „Klasztor Cystersów w Lubiążu. Katalog dzieł sztuki” w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 543  
*[Report on the progress of work on the project “The Cistercian Monastery in Lubiąż. Catalogue of works of art”, 1 May–31 October 2015]*

### Zespół XVI • Team XVI

Łukasz GULDON

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 544  
*[Report on the research work from 1 May–31 October 2015]*

### Zespół XVII • Team XVII

Anna GADOMSKA

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 545  
*[Report on the research work from 1 May–31 October 2015]*

### Zespół XIX • Team XIX

Marek L. WÓJCIK

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 547  
*[Report on the research work from 1 May–31 October 2015]*

### Sprawozdania z badań indywidualnych • Reports on individual research

Janina DZIK

- Sprawozdanie z prac w okresie od 1 V do 31 X 2015 r. ....* 549  
*[Report on the research work from 1 May–31 October 2015]*

Dorota MATYASZCZYK	
<i>Sprawozdanie z prac w okresie od 1 V do 31 X 2015 r.</i> .....	551
<i>[Report on the research work from 1 May–31 October 2015]</i>	
Mirosława SOBCZYŃSKA-SZCZEPAŃSKA	
<i>Wybrane źródła rękopiśmienne do dziejów skasowanych klasztorów trynitarzy w zasobie Biblioteki Uniwersytetu Wileńskiego, Biblioteki Litewskiej Akademii Nauk i Litewskiego Archiwum Historycznego w Wilnie. Sprawozdanie z kwerendy przeprowadzonej w dniach 15–30 V 2014 r.</i> .....	553
<i>[Selected sources for the study of the history of Trinitarian monasteries kept in the Library of the University of Vilnius, Library of the Lithuanian Academy of Sciences, and the Lithuanian Historical Archives in Vilnius. Report on preliminary research conducted on 15–30 May 2014]</i>	
<b>KSIĄŻKI NADEŚLANE • BOOKS RECEIVED</b>	
	563
<b>INFORMACJE O AUTORACH • INFORMATION ABOUT AUTHORS</b>	
<i>Autorzy tego tomu</i> .....	573
<i>Authors of this volume</i> .....	577
<b>INFORMACJE DLA AUTORÓW • INFORMATION FOR AUTHORS</b>	
<i>Zasady dotyczące przygotowania nadsyłanych tekstów</i> .....	583
<i>Zasady recenzowania tekstów ukazujących się w „Hereditas Monasteriorum”</i> .....	587
<i>Zapora „ghostwriting” i „guest authorship”</i> .....	588
<i>Rules concerning the preparation of texts sent to Editorial</i> .....	589
<i>Peer review rules for papers published in “Hereditas Monasteriorum”</i> .....	593
<i>Policy against “ghostwriting” and “guest authorship”</i> .....	594
<i>Recenzenci współpracujący z Redakcją • Reviewers cooperating with Editorial Board</i> .....	595

## Od Redakcji

Drodzy Czytelnicy i Autorzy, pragniemy podzielić się z Wami naszymi ostatnimi osiągnięciami, które bez Was nie byłyby możliwe.

Z dumą informujemy, że półrocznik „Hereditas Monasteriorum” przeszedł pozytywnie proces ewaluacji i jest indeksowany przez Emerging Sources Citation Index, a new edition of Web of Science™ (ESCI). Spełnił on tym samym podstawowe kryteria na drodze do włączenia go przez Thomson Reuters, operatora Web of Science™, do prestiżowej bazy Arts & Humanities Citation Index® (AHCI). To niewątpliwy sukces naszego czasopisma, które zostało docenione za wysoki poziom merytoryczny oraz w pełni profesjonalne standardy edytorskie i etyczne.

Podobne kryteria oceny (wysoka jakość artykułów, stabilność i umiędzynarodowienie periodyku, właściwe standardy edytorskie) zadecydowały również o włączeniu „Hereditas Monasteriorum” do InfoBase Index. W pięciostopniowej skali opracowanego przez jej operatora współczynnika wpływu, tzw. IBI Factor, czasopismu przyznano wskaźnik 3,2 (jeden z wyższych w grupie periodyków humanistycznych).

Po raz drugi z rzędu czasopismo nasze przeszło także pozytywnie ewaluację przeprowadzoną przez Index Copernicus International i znalazło się na liście ICI Journals Master List ze współczynnikiem Index Copernicus Value (ICV) 2014 na poziomie 76,50, co odpowiada standardowej wartości 7,36 współczynnika ICV. W ubiegłorocznej ewaluacji (ICV 2013) naszego półrocznika uzyskaliśmy współczynnik wpływu o wartości 5,48 – w ciągu roku osiągnęliśmy zatem jego znaczący przyrost.

Informujemy także, że streszczenia i pełne teksty artykułów publikowanych w „Hereditas Monasteriorum” są dostępne w następujących repozytoriach: Baza Bibliograficzna Czasopism Humanistycznych i Społecznych BazHum, The Central and Eastern European Online Library, The Central European Journal of Social Sciences and Humanities.

\*\*\*

„Hereditas Monasteriorum” zostało także zgłoszone, po raz pierwszy od ukazania się inauguracyjnego numeru w 2012 r., do ministerialnej oceny parametrycznej. W jej rezultacie znalazło się na liście czasopism punktowanych (poz. 652 części B) ogłoszonej przez Ministra Nauki i Szkolnictwa Wyższego 18 XII 2015 r., otrzymując 9 punktów za każdy publikowany artykuł naukowy.

## Editorial

Dear Readers and Authors, we would like to share with you our latest achievements which would not have been possible without you.

We are proud to say that Hereditas Monasteriorum has been positively reviewed and is now indexed in the Emerging Sources Citation Index, a new edition of Web of Science™ (ESCI). Thus it has met the basic criteria for being included by Thomson Reuters, the operator of the Web of Science™ platform, in the prestigious Arts & Humanities Citation Index® (AHCI) database. This is an undoubted success for our journal, which is appreciated for its high quality scholarly content as well as fully professional editorial and ethical standards.

Similar evaluation criteria (high quality of articles, stability and international character of the periodical, proper editorial standards) have also led to the inclusion of Hereditas Monasteriorum into the InfoBase Index. In the five-point scale of the so-called IBI Factor, developed by its operator, the journal's score is 3.2 (one of the highest scores among the humanities periodicals).

For the second time in a row our periodical was positively evaluated by Index Copernicus International and was included in the ICI Journals Master List with an Index Copernicus Value (ICV) 2014 of 76.50, which corresponds to the standard ICV of 7.36. In last year's evaluation (ICV 2013) of our periodical our score was 5.48 – this denotes a significant improvement over a period of twelve months.

We would also like to let you know that abstracts and full texts of articles published in Hereditas Monasteriorum are available in the following databases: Baza Bibliograficzna Czasopism Humanistycznych i Społecznych BazHum, Central and Eastern European Online Library, Central European Journal of Social Sciences and Humanities.

\*\*\*

In addition, for the first time since the publication of its first issue in 2012 Hereditas Monasteriorum was submitted for a ministerial parametric evaluation. As a result it was placed on the list of graded journals (item 652 of Part B) published by the Minister of Science and Higher Education on 18 December 2015, receiving 9 points for each scholarly article published in it.

## **Le Clergé en crise, 1650–1900 ?**

Actes de la Journée européenne d'études  
Paris, EHESS, le 12 décembre 2014

Coordination et présentation

Fiorenzo LANDI (Università di Bologna)

Pablo F. LUNA (Centre de recherches historiques CRH-EHESS, Paris Sorbonne)

Soutenu par

Centre de recherches historiques (CRH)

École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

GDRI Cricec CNRS *Crises et mutations dans les campagnes européennes*

Université de Bologne

## **Clergy in Crisis, 1650–1900?**

Papers from a One-Day Workshop  
Paris, EHESS, 12 December, 2014

Organisers

Fiorenzo LANDI (Università di Bologna)

Pablo F. LUNA (Centre de recherches historiques CRH-EHESS, Paris Sorbonne)

Supports

Centre of Historical Researches (CRH)

School for Advanced Studies in the Social Sciences (EHESS)

*Crises and Changes in the European Countryside in the long term* (GDRI Cricec CNRS)

Bologna University

## **Duchowieństwo w kryzysie, 1650–1900?**

Akta jednodniowej konferencji  
Paryż, EHESS, 12 XII 2014

Organizatorzy

Fiorenzo LANDI (Università di Bologna)

Pablo F. LUNA (Centre de recherches historiques CRH-EHESS, Paris Sorbonne)

przy wsparciu

Centrum Badań Historycznych (CRH)

Wyższej Szkoły Nauk Społecznych w Paryżu (EHESS)

*Kryzysy i zmiany na wsi europejskiej* (GDRI Cricec CNRS)

Uniwersytet Boloński





Fiorenzo LANDI  
Université de Bologne

Pablo F. LUNA  
EHESS  
CRH-Erhimor & GDRI Cricec  
Paris Sorbonne

Hereditas Monasteriorum  
vol. 7, 2015, p. 15–18

## Introduction

Nous voudrions tout d'abord remercier les participants à la journée européenne d'études du 12 décembre 2014, *Un clergé en crise, 1650–1900 ?* Leur présence, leurs communications et leurs interventions ont rendu possible le succès de la rencontre. Nos remerciements vont aussi aux institutions qui ont fourni aux coordinateurs (les deux signataires de cette introduction) les moyens d'organiser une telle journée : Le Centre de recherches historiques (CRH-EHESS, UMR 8558), le Groupe de recherches internationales du CNRS, *Crises et mutations dans les campagnes européennes* (GDRI Cricec CNRS), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et l'université de Bologne.

Merci également à Marek Derwich, professeur de l'université de Wrocław et directeur de la revue « *Hereditas Monasteriorum* », de l'Institut d'histoire de l'université de Wrocław, de nous avoir donné la possibilité de publier les textes présentés à la journée d'études, sous la forme d'un numéro spécial. Merci enfin à Gérard Béaur, directeur du GDRI Cricec CNRS et fondateur de l'Équipe de recherche pour l'histoire du monde rural (CRH-Erhimor), d'avoir bien voulu accepter la tâche de proposer une synthèse finale des travaux, à partir des contributions des auteurs et des discussions produites le jour de la rencontre.

\*\*\*

La crise du clergé et du patrimoine ecclésiastique en Europe, entre la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont des phénomènes complexes et diversifiés, liés en partie à des facteurs extérieurs à l'institution cléricale (la fiscalité étatique, la confiscation révolutionnaire, la destruction, le pillage, etc.). Mais la crise est aussi imputable à des causes internes (le déphasage face aux évolutions économiques et financières du siècle, la saturation du territoire d'implantation, la crise des vocations, la sécularisation de la société, etc.).

C'est l'ensemble de la puissance matérielle du clergé qui apparaît ainsi touchée par cette crise de moyen terme : son contrôle sur les terres, sur les espaces du *dominium*, sur la production et les échanges, sur les ressources naturelles, sur les hommes. Mais

sont également concernés l'accumulation du capital, les rentes, les charges diverses (y compris la dîme), de même que sa place pour satisfaire (plus ou moins partiellement) les besoins de crédit, ainsi que son rôle pour déterminer dans la pratique (hormis la législation en vigueur) les taux d'intérêt.

Le phénomène permet une lecture par région ou par zone géographique (rurale et urbaine), par branche du clergé, régulier et séculaire, et dans le cas du clergé régulier, par ordres religieux et congrégations, par province, mais aussi par le biais des relations différentielles que ces institutions entretiennent avec le marché – dans un continuum de pratiques et d'opérations. Il reste toutefois une part d'ombre, composée par le clergé qui est demeuré à l'écart des logiques marchandes et qui représente parfois, selon les espaces considérés, une composante très importante.

Les objectifs de cette journée d'études ont été de confronter les diverses expériences, en Europe méridionale mais aussi en Europe centrale et orientale, en prenant en compte les différentes dimensions matérielles de la pratique et de l'implantation ecclésiastiques. Et ceci, dans le but de dresser un tableau continental qui ouvrirait la voie à des approches comparatistes, en particulier avec le monde ibéro-américain, tout en prolongeant les acquis des efforts analytiques déjà accomplis dans un passé récent. Y a-t-il de modèles d'accumulation et de gestion transnationaux, liés aux types d'ordres ou de congrégations ? Y a-t-il des stratégies alliant la gestion des économies locales aux transformations économiques plus générales, entre la crise de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la montée du capitalisme agraire et industrielle ? Le clergé et sa « fonction sociale » étaient-ils inexorablement condamnés, face à la montée en puissance de l'institution étatique et des nouvelles logiques économiques ? Si les travaux présentés permettent d'avancer dans la compréhension des questions soulevées, nous aurons gagné notre pari.

Fiorenzo LANDI

Uniwersytet Boloński

Pablo F. LUNA

EHES

CRH-Erhimor &amp; GDRI Cricco

Uniwersytet Paryski Sorbona (Paryż IV)

Hereditas Monasteriorum

vol. 7, 2015, s. 15–18

## Wstęp

### Streszczenie

Kryzys duchowieństwa i jego spuścizny, jakiego państwa europejskie doświadczyły w okresie od połowy XVII do końca XIX w., to proces złożony i różnie przebiegający w różnych częściach kontynentu. Wśród jego przyczyn można wskazać czynniki zewnętrzne, pozakościelne (m.in. państwowe systemy podatkowe, oświeceniowe konfiskaty kościelnych majątków, rozmaite klęski, np. zniszczenia i rabunki), a także wewnętrzne (niedostosowanie do zmieniających się warunków ekonomicznych, brak nowych terenów ekspansji Kościoła, kryzys powołań, zeświecczenie społeczeństw etc.).

Kryzys ów zagroził także materialnym podstawom potęgi Kościoła, na którą składały się m.in.: posiadłości ziemskie, produkcja rozmaitych towarów i obrót nimi, nadzorowanie zasobów naturalnych i ludzkich. Ucierpiała kościelna gospodarka, czyli sposób gromadzenia kapitału oraz pozyskiwania wszelkich dochodów i świadczeń, a także spłacania zaciągniętych pożyczek i ustalania – poza obowiązującym prawem – cen i opłat.

Omawiane zjawisko można badać na różne sposoby, dowolnie wybierając przedmiot szczegółowych dociekań: region geograficzny, środowisko (miejskie bądź wiejskie), jednostkę organizacji kościelnej świeckiej lub zakonnej (w ramach wybranego zgromadzenia bądź prowincji), ale też np. relacje gospodarcze Kościoła ze światem zewnętrznym. Pozostaje wreszcie pewna grupa duchowieństwa, która wymyka się wszelkiej logice rynkowej i która w określonych regionach odgrywa znaczącą rolę.

W dniu 12 XII 2014 r. w École des hautes études en sciences sociales (Wyższej Szkole Nauk Społecznych) w Paryżu odbyła się jednodniowa międzynarodowa konferencja zatytułowana *Un clergé en crise, 1650–1900 ? (Clergy in Crisis, 1650–1900?)*. Celem spotkania badaczy z Francji, Hiszpanii i Włoch było porównanie sytuacji Kościoła, w zależności od zasięgu i stopnia jego ekspansji materialnej i duchowej, na obszarach Europy Południowej, Środkowej i Wschodniej. Dzięki takiemu porównaniu uda się nakreślić ogólny obraz naszego kontynentu, który pozwoli zapoczątkować badania porównawcze (zwłaszcza ze światem iberoamerykańskim). Czy istniały między państwowe, zależne od typu zakonu lub kongregacji modele gromadzenia dóbr i zarządzania nimi? Czy powstawały strategie łączące zarządzanie majątkiem na szczeblu lokalnym z ogólnymi przemianami gospodarczymi w okresie między kryzysem końca XVI w. a rozkwitem kapitalizmu rolno-przemysłowego? Czy duchowieństwo i jego funkcja społeczna były skazane na nieuchronną zagładę w obliczu rodzącej się potęgi państwa i nowych procesów ekonomicznych? Prezentujemy dziewięć referatów wygłoszonych podczas tego spotkania. Jeśli pozwolą wyjaśnić zasygnalizowane wyżej kwestie, będziemy w pełni usatysfakcjonowani.

### Słowa kluczowe

kryzys duchowieństwa, gospodarka kościelna, sekularyzacja, przemiany gospodarcze, badania porównawcze

Fiorenzo LANDI  
University of Bologna

Pablo F. LUNA  
EHESS  
CRH-Erhimor & GDRI Cricco  
Paris-Sorbonne University (Paris IV)

Hereditas Monasteriorum  
vol. 7, 2015, p. 15–18

## Introduction

### Summary

The crisis of the clergy and its legacy, which European states experienced between the mid-17th and late 19th century, was a complex process unfolding differently in different parts of the continent. Its causes include external, non-ecclesiastical factors (e.g. state tax systems, confiscations of Church property in the Enlightenment period, various disasters like devastations or robberies) as well as internal factors (lack of adaptation to the changing economic circumstances, lack of new areas of expansion for the Church, vocations crisis, secularisation of societies etc.).

The crisis also threatened the material foundations of the Church's power encompassing landed estates, production of and trade in various goods, supervision of natural and human resources etc. This affected the economy of the Church, i.e. the way in which it amassed capital as well as various revenues and benefits, paid loans and determined – outside the existing state law – prices and fees.

The phenomenon in question can be studied in a variety of ways with regard to various detailed fields: geographical region, milieu (urban or rural), ecclesiastical organisation (secular or monastic, within a selected religious order or province) as well as, for example, the economic relations between the Church and the outside world. Finally, there is a group of ecclesiastics who fall outside all market logic and who played a significant role in some regions.

On 12 December 2014 École des hautes études en sciences sociales (School of Social Sciences) in Paris hosted a one-day international conference entitled *Un clergé en crise, 1650–1900 ? (Clergy in Crisis, 1650–1900?)*. The objective of the participants, scholars from France, Spain and Italy, was to compare the situation of the Church depending on the scope and degree of its material and spiritual expansion in Southern, Central and Eastern Europe. Such a comparison makes it possible to paint a general picture of our continent, which will enable us to launch comparative studies (especially with regard to the Ibero-American world). Were there international models of amassing property and managing it depending on the type of religious order or congregation? Were there strategies combining property management on the local level with general economic transformations between the crisis at the end of the 16th century and the flourishing of agricultural-industrial capitalism? Were the clergy and their social function doomed to inevitable extinction in the face of the emerging power of the state and new economic processes? We present nine papers delivered during the conference. If they shed light on the issues raised above, we will be fully satisfied.

### Keywords

crisis of the clergy, Church economy, secularisation, economic transformations, comparative studies



## Crise financière ? Crise sociale ? L'exemple du clergé séculier du diocèse de Clermont (1695–1789)

Depuis les années 1980, des monographies et des travaux de synthèse ont renouvelé l'historiographie concernant les gens d'Église à l'époque moderne. Ces publications ayant en général pour cadre géographique le territoire diocésain se sont intéressées à la sociologie du clergé, à ses fonctions pastorales, mais également aux conditions matérielles de son existence<sup>1</sup>. Nous disposons donc aujourd'hui d'un référentiel suffisamment large pour tenter une approche synthétique de ces différentes études. Cependant, il reste à déterminer si le critère patrimonial, au sens large, constitue un révélateur suffisamment opérant lorsqu'on s'interroge sur la notion de « crise du clergé ». À cet égard, appliquée aux terres du Massif central, cette expression semblait inadaptée. En effet, il faut préciser combien ces territoires de moyennes montagnes sont restés encore à la fin de l'Ancien Régime des réservoirs de nombreuses vocations ecclésiastiques, ce dynamisme ayant sans doute occulté toute idée de « crise ». Tout d'abord, nous avons choisi d'aborder ce concept à travers la question de la « richesse » du clergé. Nous nous interrogerons donc sur la situation matérielle des clercs diocésains, prêtres paroissiaux et chanoines, en prenant pour assise le diocèse de Clermont<sup>2</sup>. Puis, cette thématique nous a engagé à élargir le questionnement sur la place et le rôle dévolus à ces hommes au sein de leur environnement social.

### Puissance temporelle du clergé diocésain

#### Nature des revenus et leur évolution

Les sources à la disposition du chercheur afin d'évaluer les conditions matérielles de l'existence du clergé relèvent notamment de la fiscalité attachée à ce dernier. Pour l'essentiel, il s'agit d'une part, du « département général des décimes », imposition qui porte sur les bénéfices ecclésiastiques d'autre part, de la capitation. La première a été établie au

---

1 Citons, par exemple, G. DEREGNAUCOURT, *De Fénelon à la Révolution. Le clergé paroissial de l'archevêché de Cambrai* (Économies et sociétés), Villeneuve-d'Ascq 1991.

2 Sous l'Ancien Régime, le diocèse de Clermont, suffragant de l'archevêché métropolitain de Bourges, est l'un des plus vastes de l'Église de France. Cependant, il a été amputé au XIV<sup>e</sup> siècle de tout le territoire dont le pape Jean XXII forme, pour le haut-pays, le diocèse de Saint-Flour. Il a compté jusqu'à 748 paroisses, chiffre tout à fait considérable. Il est formé de 15 archiprêtres.

cours du XVI<sup>e</sup> siècle, la seconde date de 1695. Les décimes sont prélevées afin d'alimenter le « don gratuit » accordé au roi par le premier ordre du royaume. Le clergé est appelé également à contribuer à la capitation par une augmentation du don gratuit. Dès 1695, il s'abonne donc à celle-ci mais lui seul détient le privilège de sa répartition<sup>3</sup>. Le registre nominatif dont nous disposons témoigne de ces dispositions<sup>4</sup>. Il nous faut mentionner également une source fort précieuse. Il s'agit des pouillés réalisés afin de recenser la nature des revenus, et les charges afférentes à chacun des bénéfices ecclésiastiques. Dans le cas auvergnat, celui confectionné en 1728 est particulièrement détaillé<sup>5</sup>.

Tableau 1. Les effectifs des clercs séculiers du diocèse de Clermont au XVIII<sup>e</sup> siècle

	Curés		Prêtres natifs		Chanoines		Total	
1710–1720	748	48,6%	445	29,0%	344	22,4%	1537	100%
1780–1790	748	58,1%	202	15,7%	337	26,2%	1287	100%

À la fin du règne de Louis XIV, notre corpus se compose de 748 curés (soit près de 50% de celui-ci), de 445 prêtres natifs répartis dans 144 communautés et de 344 chanoines pour 34 chapitres, soit un total de 1537 clercs séculiers. Dans les années 1780, ce chiffre s'abaisse à 1287, soit une perte de 16%. Cette évolution s'explique essentiellement par la chute des effectifs des communautés de prêtres qui perdent en un siècle plus de 50% de leurs membres. Les curés constituent alors environ 60% du corpus, la part des chanoines restant stable.

Les revenus du clergé paroissial, nous désignons ici pour l'essentiel les curés des paroisses, se distinguent selon quatre types : la portion congrue (dont le montant est régulièrement revalorisé puisqu'elle passe de 300 livres en 1686, à 500 livres en 1768 pour atteindre 700 livres en 1786) concerne les trois quarts des curés auvergnats ; les dîmes (du moins lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis au régime de la portion congrue) ; le casuel (rémunérations accompagnant les actes liturgiques ou paraliturgiques : baptêmes, mariages, sépultures, bénédictions des champs...) et les fondations pies (legs faits pour assurer à perpétuité au donateur des messes et/ou des offices religieux, consistant en redevances en argent à payer perpétuellement par les héritiers ou en fonds de terre donnés à la paroisse).

Leur analyse permet, sur l'espace d'un siècle, une étude de l'évolution de ces revenus<sup>6</sup>. Perçoit-on à leur sujet une crise financière ? La réponse à cette question est sans ambiguïté pour ce qui concerne les curés. En effet, les revenus curiaux moyens (hors

3 A. GUÉRY, *État, classification sociale et compromis sous Louis XIV : la capitation de 1695*, « Annales. Économie, Société, Civilisations », 41, 1986, 5, pp. 1041–1060.

4 Archives départementales du Puy-de-Dôme, 2 G 31.

5 *Ibidem*, 2 G 36–50.

6 Sur ces questions voir notamment, F. MIALLIER, *La vie matérielle des curés auvergnats au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Abel Poitrineau, Université Clermont-Ferrand II, 1983 et F. CHALLET, *Les curés du diocèse de Clermont au début de l'épiscopat de Jean-Baptiste Massillon*, Mémoire de maîtrise sous la dir. de Bernard Dompnier, Université Clermont-Ferrand II, 1997.

charges) s'établissent à 450 livres tournois (cité : l.t.) dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis à 850 l.t. au milieu du siècle, pour finalement atteindre 1550 l.t. à la fin de la période. Lors du synode tenu en 1735, l'évêque Massillon déclare à ses prêtres :

Quelle que puisse être la modicité de vos revenus, et le malheur des temps, il est toujours vrai qu'au milieu de vos paroisses, vous vous trouvez encore plus à votre aise, et plus en état de fournir à vos besoins que presque tous ces laboureurs et ces pauvres gens de campagne qui les habitent<sup>7</sup>.

Bien entendu, comme toujours, ces chiffres cachent des disparités plus ou moins accentuées. Il n'en reste pas moins que les réclamations portées devant le bureau des décimes conduisent certains curés à exagérer leur situation pécuniaire. En 1774, celui de Brousse, ne va-t-il pas jusqu'à écrire qu'il est le : « premier de ses pauvres »<sup>8</sup>. Alors même que ses revenus tournent autour de 1000 l.t. ... S'il fallait encore se convaincre de l'« honnête aisance » de ce clergé, on peut se référer à une enquête diligentée en 1786 qui conclut qu' :

Il n'y a pas lieu d'augmenter lesdites portions congrues [...] ; dans le cas d'une augmentation forcée on doit avoir nécessairement pour base et pour mesure les circonstances de temps, de lieux et de personnes<sup>9</sup>.

*In fine*, ces considérations rejoignent les éléments établis depuis les années 1980, et consacrés par l'historiographie la plus sûre. Ces travaux notent notamment une « amélioration de la situation matérielle du bas clergé »<sup>10</sup>. Un peu plus tard, en 1998, Marc Venard et Anne Bonzon écrivent : « Au total, le plus pauvre des curés de paroisse dispose de ressources supérieures à celles d'un maître artisan qui travaille à temps plein » et de souligner : « munis d'un logement confortable, servis par un ou deux domestiques, assurés de revenus réguliers et substantiels, [ils] menaient une vie de notables au milieu de leurs paroissiens »<sup>11</sup>.

Le constat est plus nuancé lorsque le regard se porte sur les chapitres canoniaux. Avec 34 collégiales, le diocèse de Clermont offre un bel observatoire de la vie capitulaire sous l'Ancien Régime<sup>12</sup>. En outre, celui-ci abrite sur son sol un échantillon large et varié de ce type d'institution, depuis des sanctuaires urbains et prestigieux, tel que celui de Notre-Dame du Port à Clermont, jusqu'aux plus modestes, à l'image de la collégiale du Broc. Seules des investigations poussées au sein des comptabilités capitulaires permettent de juger efficacement du niveau de fortune des chapitres. En la matière, le constat qui s'impose est celui d'une grande inégalité des situations.

7 J.-B. MASSILLON, *Œuvres complètes*, t. 11 : *Treizième discours. De la compassion des pauvres. 1735*, Paris 1824, p. 195.

8 Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 C 927.

9 *Ibidem*, 2 G 166 (n°15).

10 J. DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire* (Nouvelle Cléo, 30bis), Paris 1985, pp. 283–284.

11 M. VENARD, A. BONZON, *La religion dans la France moderne, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle*, dir. R. MUCHEMBLED (Carré histoire, 40), Paris 1998, p. 76. Voir également, N. LEMAÎTRE (dir.), *Histoire des curés*, Paris 2002, p. 242.

12 S. GOMIS, *Les collégiales et les chanoines du diocèse de Clermont à l'époque moderne*, [in :] A. MASSONI (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution (ancienne province ecclésiastique de Bourges)* (Histoire. Lieux), Limoges 2010, pp. 111–143.

Quoi de commun entre les chanoines de Saint-Amable de Riom dont les prébendes s'élèvent à 500 livres et ceux beaucoup plus nombreux dont les revenus sont bien inférieurs. Ainsi, les capitulants du Marthuret, dans la même ville, perçoivent 100 livres. À Sainte-Martine de Pont-du-Château, la prébende s'élève à 60 livres seulement ; au Broc, elle n'est que de 30 livres<sup>13</sup>. L'étude de la composition des revenus de la collégiale Notre-Dame de Chamalières donne la mesure de la nature des biens possédés par ce type d'institution. Formé de douze chanoines, d'un doyen et d'un chantre, ce chapitre possède peu de biens immobiliers. L'essentiel de ces revenus provient surtout de la perception de nombreuses dîmes en grains et en vin, de revenus fonciers et seigneuriaux, ainsi que des fondations pieuses. En 1755, les comptes du baile indiquent qu'il est entré 1652 livres 50 sols et 6 deniers. Les principaux postes de dépenses sont représentés par les prébendes et la fiscalité, qu'il s'agisse des décimes ou de la capitation. À cela viennent s'ajouter les indemnités allouées à certains dignitaires, la participation au paiement de la portion congrue des curés des paroisses où le chapitre est décimateur. Ainsi, à ce titre, 13 livres 2 sols sont versés au curé de Ceyrat. On note également les frais engendrés par le nécessaire entretien des bâtiments ou encore liés au luminaire. Au total, recettes et dépenses parviennent tout juste à s'équilibrer. Cette année-là, le bénéfice s'élève très exactement à 84 livres 16 sols et 9 deniers<sup>14</sup>. Si les archives capitulaires livrent de précieuses pièces comptables, les sources fiscales permettent également de préciser l'état financier des chapitres. Lorsqu'on porte le regard sur le niveau et l'évolution des impositions ecclésiastiques des trois collégiales clermontoises, on mesure les écarts importants qui existent entre ces dernières<sup>15</sup>. En 1735, le chapitre de Saint-Genès est taxé à hauteur de 400 livres, alors que celui du Port l'est pour 250 livres ; à la même époque, celui de Saint-Pierre est imposé par la chambre ecclésiastique pour 80 livres seulement. Quant au chapitre riomois de Saint-Amable, il est redevable de la somme de 1000 livres. L'infériorité des ressources de Saint-Pierre est donc flagrante. À la fin des années 1780, il est rejoint par la collégiale du Port, qui n'est plus guère taxée que pour une centaine de livres. En outre, cette évolution, qui touche la compagnie la plus prestigieuse de la capitale du diocèse, prouve que « prestige et argent » ne sont pas toujours synonymes. Au total, en se fondant sur les catégories établies en Guyenne, Saint-Genès et Notre-Dame du Port appartiennent à une tranche moyenne inférieure (de 8000 à 12 000 livres de revenus), alors qu'avec 3500 livres environ, Saint-Pierre relève du groupe des institutions les moins nanties. Par ailleurs, disposant de près de 6000 livres, le chapitre Saint-Robert de Montferrand se

13 L. WELTER, *La Réforme ecclésiastique du diocèse de Clermont au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 45), Paris 1956, p. 8.

14 A.-G. MANRY, P. CHAZAL, *Chamalières*, Clermont-Ferrand 1979, pp. 152–154.

15 Nous nous appuyons ici sur la mise au point de Ph. BOURDIN, *Le noir et le rouge. Itinéraire social, culturel et politique d'un prêtre patriote (1736–1799)* (Études sur le Massif Central), Clermont-Ferrand 2000, pp. 100–110.

situé aux marges de cette relative pauvreté<sup>16</sup>. Enfin, le tarif de la capitation confirme les disparités considérables entre les différentes institutions, de même que la médiocrité générale de leurs revenus. Les précisions apportées par ces contribuables témoignent de la détresse de certains, même s'il convient de rester prudent au regard de plaintes qui visent avant tout à susciter la compassion du percepteur ! En moyenne, le montant de cette imposition s'élève à 135 livres. 13 chapitres se situent au-dessus de cette valeur médiane pour 20 qui se trouvent au-dessous de celle-ci. Cette richesse du clergé, fut-elle relative, peut-elle le cas échéant être réinjectée dans le circuit économique ?

#### Une mise à disposition du bien commun ?

Une partie de la réponse à cette question se trouve dans l'étude d'un clergé bien particulier, celui des communautés de prêtres. Ces dernières constituent des institutions paroissiales aux caractères bien spécifiques. Elles sont nombreuses dans les diocèses de montagne, du Jura aux Pyrénées, en passant par le Massif central ; ainsi, le diocèse de Clermont en compte un peu plus de 200 sur un total de 750 paroisses environ<sup>17</sup>. Apparues aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, elles accueillent exclusivement les prêtres natifs de la paroisse. Ceux-ci portent le nom de prêtres « filleuls » car ils ont tous été baptisés dans l'église paroissiale qui a consacré leur renaissance spirituelle. En Auvergne, la dénomination « enfant prêtre » est moins communément employée qu'en Berry ou en Lorraine. Néanmoins, l'expression est sans doute celle qui résume le mieux la réalité de la fonction. Les prêtres sociétaires sont, à côté du curé et de son vicaire, des clerics au statut original. Leur rôle réside principalement dans la célébration des messes pour les défunts de la paroisse, fondées par testaments ou par donation. Cependant, leur dimension culturelle ne se limite pas à ces services pour les morts. Il convient de signaler la plus grande solennité apportée au culte paroissial, à travers le lustre donné aux messes chantées, les processions et surtout, la psalmodie commune – voire le chant – de tout ou partie de l'office canonial. Au-delà, de ces aspects strictement liturgiques, il est nécessaire également pour notre propos de replacer ces fraternités dans l'économie et la société villageoises, dont elles constituent un rouage essentiel. En effet, ces communautés sacerdotales gèrent rationnellement les biens accumulés par le mécanisme des fondations pieuses.

Le rôle économique des fraternités de prêtres a été bien mis en évidence par les travaux de Nicole Lemaître sur le Rouergue<sup>18</sup> et par ceux de Serge Brunet sur le Val

16 Philippe Loupès estime que les chapitres déshérités du Bordelais disposent d'un revenu annuel compris entre 3000 et 5000 livres. Ces calculs restent très relatifs. Ainsi, six des sept chapitres collégiaux que compte la ville de Beauvais jouissent, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une somme de 2000 livres, cf. Ph. BOURDIN, *Le noir et le rouge*, p. 105.

17 S. GOMIS, *Les « Enfants prêtres » des paroisses d'Auvergne, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles* (Études sur le Massif Central), Clermont-Ferrand 2006.

18 N. LEMAITRE, *Le Rouergue flamboyant. Clergé et paroisses du diocèse de Rodez, 1417–1563* (Histoire), Paris 1988.

d'Aran<sup>19</sup>. Ils ont montré comment les collèges sacerdotaux fonctionnent comme de véritables sociétés de crédit, plus proches de la « mutuelle » que de la banque. Néanmoins, très tôt, vraisemblablement dès leur création, mais les premières mentions datent du début du XV<sup>e</sup> siècle, les communautés de prêtres ont pratiqué l'achat de rentes constituées, procédé habituel sous l'Ancien Régime. Par cet acte, passé devant notaire, le vendeur (le bénéficiaire du prêt) reçoit de l'acheteur (ici, la communauté de prêtres) un capital appelé « principal ». La rente est donc l'intérêt du capital prêté, selon des taux raisonnables pour l'époque, c'est-à-dire excédant très rarement le denier 12 (8,33%). Elle reste redevable tant que le capital n'est pas remboursé. En outre, le vendeur garde toujours la possibilité de procéder au rachat de la rente. Il s'agit donc d'un prêt déguisé sous la forme d'une vente. Ces pratiques renforcent la dimension d'un circuit clos, les prêtres participant activement à l'économie paroissiale en évitant à la communauté villageoise de recourir à des usuriers.

La plupart des sociétés cléricales, qui ont les moyens financiers suffisants, s'adonnent à l'achat de rentes. L'argent dont elles disposent provient des contrats de constitution de fondations pieuses. En Rouergue, le système s'appuie sur les mêmes ressorts. Au XVI<sup>e</sup> siècle, pour le diocèse de Rodez, Nicole Lemaître signale combien le taux pratiqué est favorable au laboureur. Alors qu'à Paris, il s'élève au denier 12, les prêtres natifs pratiquent un prêt au denier 14 (7,1%). En 1655, l'inventaire, dressé par les syndics de la communauté de Montaigut-en-Combraille dans le diocèse de Clermont, indique que sur les 152 contrats conservés alors dans les archives, 39 sont des rentes constituées, soit 25,6% du total. Les trois quarts des actes restants rassemblent, notamment sous la forme de testaments, des fondations pour l'accomplissement de services religieux<sup>20</sup>. Les donations consistent en des biens immobiliers ou de terres. Les revenus, provenant de leur mise en valeur, sont utilisés pour faire face aux demandes de constitution de rentes. Ainsi, le 2 mars 1644, Jean Roy apothicaire et Jeanne Tailhardat son épouse, moyennant une donation au principal de 150 livres de rentes, chargent la communauté de « dire annuellement à l'autel du Rosaire, chacun jour de l'octave de l'Assomption, une messe des morts ». Quelques années plus tard, le 9 octobre 1649, cette somme est prêtée à Mathieu Jallard, laboureur, et à sa femme Marguerite Laval, selon un intérêt établi au denier 20 (5%). Au total, à Montaigut, le taux le plus élevé est de 6,6%, c'est-à-dire qu'il correspond au denier 15. Le plus faible est de 5%. La moyenne s'établit à 5,8% (denier 17). Avant l'édit de décembre 1665 qui établit le « denier 20 » (5%), pour l'ensemble du royaume, le taux légal est, depuis 1569, celui du « denier 15 » (6,6%). Les prêtres proposent donc à leurs débiteurs des rentes plus intéressantes que le taux habituel. À Ambert, entre 1628 et 1637, la communauté engage 4266 livres dans des opérations de constitution de

19 S. BRUNET, *Les prêtres des montagnes. La vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime* (Universatim), Aspet 2001.

20 Archives départementales du Puy-de-Dôme, 35 G 35.

rentes. Au cours de la seule année 1628, le montant s'éleva à 1099 livres<sup>21</sup>. Ici, encore, la moyenne tourne autour du denier 17. Pour la décennie 1661–1670, le taux des rentes passées chez Maître Annet Gladel s'établit en moyenne à 5,5% (denier 18). Quelques très rares contrats dépassent le denier 12. C'est le cas le 25 novembre 1663, lors de la transaction conclue avec Madeleine Logent et sa belle-sœur Marie Peschier. Pour un capital de 820 livres, la rente annuelle est fixée à huit livres, soit un taux de près de 10%. Alors que pour la décennie, 1628–1637, les prêtres achètent en moyenne une rente tous les ans, 30 ans plus tard, ce chiffre s'abaisse à un achat tous les trois ans<sup>22</sup>.

L'organisation mise en place par les sociétés de prêtres obituaires est effectivement plus proche de la « mutuelle » que de la banque. Cela est particulièrement vrai lorsqu'elles pratiquent des prêts à la consommation, sous la forme de céréales mais également de semence. Ces derniers sont un appoint précieux pour faire repartir la production après des calamités. Ils peuvent prendre la forme d'un crédit à très court terme comme en témoignent des exemples rouergats. Ainsi, entre 1514 et 1535, la communauté de Saint-Laurent, pratique au printemps le prêt de blé. Il arrive aussi que des fraternités s'adonnent au prêt sur gage mobilier. En 1523, Bernard Melet, habitant de Saint-Laurent, apporte aux clercs deux flacons d'argent contre la somme de 156 livres. Il récupère son bien deux mois plus tard, moyennant le remboursement de la somme. Voilà les compagnies assimilées à de véritables Monts-de-Piété ! L'entreprise fonctionne, semble-t-il, à la satisfaction de tous. L'étude des registres de comptes montre que l'opération n'enrichit pas la communauté. À Sauveterre dans le Ségala, pour la période 1617–1618, 81 livres 6 sous sont prêtées ; 29 livres 15 sous seulement sont récupérées<sup>23</sup>.

Cependant, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les mécanismes de ce système sont mis à mal. Ces difficultés ont des origines diverses. Conjointement à la baisse du niveau des fondations pies, l'une des causes est à rechercher dans la législation royale. En effet, celle-ci entend s'attaquer aux biens détenus par les gens d'Église. Or les rentes obituaires participent de ces revenus qui échappent à l'impôt ou encore aux droits de mutation. Déjà, en 1689, une première ordonnance réclame un prélèvement du sixième du capital de tous les obits fondés. En 1749, un nouvel édit entend renouveler « toutes les dispositions des lois sur les établissements et les acquisitions des gens de mainmorte ». Il renforce et accentue toutes les mesures précédentes. Le texte

21 E. MORIN, *La Vie économique et sociale à Ambert en Livradois de 1580 à 1661*, Thèse, École des chartes, 1971.

22 Archives départementales du Puy-de-Dôme, 5 E 18/416-426. En l'absence d'inventaire des actes passés par les communalistes de l'église Saint-Jean, nous avons eu recours aux minutes notariales. Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'un état exhaustif des rentes achetées par la communauté. Mais, dans la mesure où l'étude de la famille Gladel, dont plusieurs membres étaient prêtres sociétaires, semble avoir été très fréquentée par les communalistes, il s'agit là de données assez significatives. En Limousin, P. JEUNIAUX avance des taux similaires (voir *Les prêtres filleuls dans le diocèse de Limoges du XIII<sup>e</sup> siècle à la Révolution. L'exemple des communautés marchaises*, Thèse, École des chartes, 1984, p. 168).

23 N. LEMAITRE, *Le Rouergue flamboyant*, pp. 289–295 notamment.

indique très clairement que « la multiplication des rentes constituées sur des particuliers a contribué encore à l'accroissement des biens possédés par les gens de main-morte ». Désormais, il leur est défendu « d'acquérir, de recevoir, ni de posséder à l'avenir aucune rente sur les particuliers, si ce n'est après en avoir obtenu la permission du roy, par lettres patentes, qu'il faut en outre faire enregistrer auprès du parlement ».

La législation devient donc très sévère. On comprend sans peine que de telles exigences ne pouvaient que ralentir le mouvement des rentes. Cela d'autant plus que chaque procédure a un coût. En outre, au début des années 1720, la banqueroute de Law a également porté un coup sérieux au capital des fraternités. En effet, beaucoup de rentes ont été rachetées par le truchement des billets de banque. Or, après la chute du Système, ces derniers n'ont plus beaucoup de valeur. Par ailleurs, si au XVIII<sup>e</sup> siècle les solidarités paysannes existent toujours, les liens qui unissent l'ensemble des villageois ne sont plus aussi forts. En Basse-Auvergne, les communautés familiales résistent moins bien aux ambitions personnelles de certains de leurs membres. De fait, le nombre des divisions d'hoiries semble croître dans la seconde moitié du dernier siècle de l'Ancien Régime. Ainsi, contesté notamment par la législation royale et la montée de l'individualisme, le procédé périclité dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus largement, ces considérations interrogent sur la place des clercs au sein de la société.

### Des clercs dans leur tissu social

Il s'agit de poser ici la question de la crise du clergé en termes de représentations sociales. Philippe Loupès est l'un des rares auteurs à soulever clairement ce genre de thématiques. Il en conclut qu'« à l'exception des curés, parés de toutes les vertus, même par les philosophes, le clergé pâtit d'une image négative »<sup>24</sup>.

#### Un clergé paroissial à deux vitesses ?

Cet homme a rendu sa vie plus dure que celle du dernier de ses habitants : tout l'emploi de son temps est utile. Il se lève à trois heures du matin et médite l'Écriture sainte pour l'instruction de son peuple, jusqu'à six heures. Il va ensuite à l'église, s'y prépare pour la messe qu'il célèbre à sept heures. Il reste ordinairement dans la maison du Seigneur pour y attendre ceux qui ont besoin de son ministère [...]. Ces soins prennent jusqu'à midi, à moins qu'il n'ait des malades ; il écoute tous ceux qui ont à lui parler des besoins temporels, et l'après-midi, il exécute ce qu'il faut pour les soulager. Il visite chaque semaine sa paroisse [...]. Il a fondé des écoles à ses frais : elles sont gratuites<sup>25</sup>.

Ce portrait exemplaire que dresse Rétif de La Bretonne est celui de son frère, curé de Courgis. Cet homme dévoué a la lourde charge de veiller sur ses paroissiens. Traditionnellement, le curé est celui qui incarne le mieux le prêtre de paroisse. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où l'auteur écrit ces lignes, ce clerc est parvenu au terme d'un processus qui en a fait un « bon prêtre ». Les grands axes de la réforme du clergé ont été

24 Ph. LOUPÈS, *La vie religieuse en France au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Regards sur l'histoire, 89), Paris 1993, p. 207.

25 Cité par N. LEMAÎTRE (dir.), *Histoire des curés*, p. 229, d'après N.-E. RÉTIF DE LA BRETONNE, *La vie de mon père* (Classiques Garnier), Paris 1970, livre IV, pp. 160–162.

arrêtés lors du concile de Trente (1545–1563). Le façonnement du candidat au sacerdoce, réalisé au séminaire, a estompé peu à peu l'image du curé violent et débauché. Désormais, c'est un administrateur sage et compétent. Qu'en est-il de ses auxiliaires que sont les « enfants-prêtres » ?

À leur endroit, les communautés d'habitants louent la qualité du service assuré par leurs prêtres. En l'espèce, les édailes d'Ambert ont pour habitude de délivrer des attestations pour la communauté de l'église Saint-Jean qui soulignent « l'intérêt essentiel qu'ont tous les habitants de contribuer autant qu'il est en leur pouvoir à la conservation et décoration d'un corps aussi respectable et aussi méritant ». Selon un schéma identique qui ne souffre pas d'exception, le document souligne, en quatre points, toutes les vertus dont la communauté se trouve parée. Tout d'abord, son ancienneté et sa bonne organisation sont mises en avant : « Il subsiste depuis un temps, dont on ne voit point de commencement, un corps et communauté ecclésiastique [...] sous la direction et inspection d'un supérieur appelé syndic, qui a droit de juridiction corrective sur chaque membre ». Ensuite, il témoigne de la qualité du service divin : « Ce corps fait l'office canonial chaque jour de l'année [...] aussi solennellement que dans les premières cathédrales du royaume » ! De plus, il est précisé que le rôle des prêtres ne se limite pas à la célébration de la liturgie : « Ils s'employent avec fruit et edification aux fonctions du sacré ministère ». Ainsi, ils ont une mission éducative dans leur collège, « dans lequel la jeunesse de toute cette contrée du Livradois est formée de bonnes mœurs et belles lettres »<sup>26</sup>, la régence latine étant sous leur tutelle. En 1720, les consuls affirment qu'ils « sont d'un secours extrêmement précieux pour le pays », « n'y ayant point d'autre collège à dix ou douze lieux à la ronde »<sup>27</sup>. Les traces de son fonctionnement sont ténues. En 1674, le contrat d'association de « Messires Jean Degeorge, Jean Fournier, Côme Peschier et Denis Derodde » stipule clairement que ceux-ci « s'appliqueront [à l']instruction de la jeunesse »<sup>28</sup>. Un événement malheureux survenu en 1755 permet d'en savoir un peu plus sur la vie du « collège ». Au mois d'octobre de cette année, un coup de pistolet est tiré dans une fenêtre de la salle où enseigne l'un des ecclésiastiques, Jean Colombier. Personne n'est blessé mais l'incident donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal. On apprend ainsi que la classe rassemble 17 écoliers, tout comme celle de son confrère, Damien Dapzol. L'un comme l'autre dispensent leur enseignement « depuis l'alphabet jusque à la troisième »<sup>29</sup>.

De nombreux exemples témoignent de l'activité des prêtres sociétaires comme maîtres d'école. À Besse, leur école est, de fait, une véritable pépinière de vocations cléricales. Dans son livre de raison, le sieur Godivel, bourgeois de la ville, indique que

26 Archives départementales du Puy-de-Dôme, G0 6.

27 É. JALOSTRE, *Les anciennes écoles de l'Auvergne*, « Mémoires de l'Académie de Clermont », 23, 1881, p. 469.

28 Archives départementales du Puy-de-Dôme, 5 E 18/433.

29 P.-F. FOURNIER, *Le collège d'Ambert en 1755*, « Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne », 69, 1949, pp. 50–51.

du collège des prêtres sont sortis plusieurs rares dévotes et vertueuses personnes élevées en dignité des cathédrales et collégiales, au soin, cure et régime des âmes des fidèles, chrétiens de la province d'Auvergne, lesquelles ont de tous tems laissé des marques de leur dévotion et zèle au service de Dieu ; leur mémoire se lit tous les dimanches dans leur église. Plusieurs enfants d'honorables maisons ont été si bien morigénés par le soin de ces prêtres qu'ils se sont rendus capables d'entrer dans les religions les plus saintes et les mieux réglées, [...] si bien que on peut appeler le dit collège une pépinière pour fournir au public des personnes très utiles<sup>30</sup>.

Cela dit, cette symbiose observée entre ces derniers et les fidèles suffit-elle à faire face aux difficultés de recrutement rencontrées par l'institution au XVIII<sup>e</sup> siècle ? À l'inverse, la perte de puissance des collèges sacerdotaux pourrait-elle s'expliquer par une désaffection des populations envers leur fraternité sacerdotale ? Dans cette hypothèse, selon quels processus la communauté des habitants serait-elle amenée à se détourner de ses enfants devenus prêtres ? En définitive, il ne peut s'agir d'une politique délibérée. Les causes, nous semble-t-il, sont à rechercher dans deux directions ; d'une part, celle d'une évolution des sensibilités religieuses survenues au XVIII<sup>e</sup> siècle ; d'autre part, celle des effets d'une politique épiscopale efficace en matière de discipline ecclésiastique. En effet, dans la mesure où on assiste à une baisse des fondations pieuses, le fossé se creuse de plus en plus vis-à-vis de ces prêtres, dont l'une des fonctions majeures est d'unir par la prière les vivants et les morts. Les raisons en sont diverses. Cependant, elles ne sont pas exclusivement religieuses. L'une d'entre elles a trait également aux dispositions réglementaires qui, nous l'avons vu, s'en prennent aux biens des gens de mainmorte.

Par ailleurs, il est certain que peu à peu les sociétés de prêtres perdent leur identité. Elles sont de moins en moins des bastions d'indépendance, à la fois vis-à-vis de l'évêque mais aussi vis-à-vis du curé. Leurs membres sont désormais devenus des prêtres comme les autres, formés dans les mêmes structures que sont les séminaires. La Réforme catholique, en reconnaissant avec difficulté cette autre façon de vivre son état sacerdotal, parvient toutefois peu à peu à imposer l'idée que le prêtre ne peut pas vraiment accomplir sa vocation en dehors de la charge d'âme.

Les effets conjugués de ces différents facteurs n'ont pu que contribuer à un éloignement des fidèles à l'égard de l'institution. Ainsi, à la fin des années 1770, les édiles de Combronde pensent avoir trouvé le remède. Ils envisagent de transformer la compagnie sacerdotale en chapitre collégial<sup>31</sup> ! Le projet permettrait ainsi de fixer un nombre constant de prêtres. En effet, le principal argument avancé est celui du manque de vocations pour devenir sociétaire. La conséquence est que les fondations ne sont pas toujours acquittées avec toute la régularité souhaitée. L'érection d'un chapitre présenterait beaucoup d'avantages. Les rédacteurs évoquent « l'ordre et la subordination qui seraient observés dans le nouveau corps » ou encore « l'augmentation de la consommation dans le bourg de Combronde, occasionnée par la demeure

30 É. JALOUSTRE, *Le beffroi de Besse*, « Mémoires de l'Académie de Clermont », 25, 1883, p. 140.

31 Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1 G 395, Mémoire non daté précisément mais qui est postérieur à l'année 1778.

des chanoines étrangers ». Les raisons invoquées ne plaident guère en faveur des prêtres natifs. Implicitement, il leur est reproché notamment de ne pas être très soucieux de la continuité du service divin. Il semble également préférable de faire appel à des clercs extérieurs à la paroisse pour favoriser les activités d'échanges. On perçoit bien ici les préoccupations de notables, soucieux d'améliorer la situation économique de la cité. Cependant, ils spécifient tout de même que le choix des nouveaux chanoines devra se porter prioritairement sur des prêtres issus de lignages locaux. Il n'est donc pas question de remettre totalement en cause les privilèges des enfants prêtres. À aucun moment, l'avis des principaux intéressés n'est évoqué. Cet indice plaide en la faveur d'une initiative de certains habitants, sans que le consentement des prêtres n'ait été sollicité. Or ceux-ci ne sont pas forcément favorables à cette transformation qui enlève à leur structure une certaine souplesse dans son mode de fonctionnement.

En définitive, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les prêtres natifs sont indéniablement des clercs en quête d'une nouvelle identité au sein de l'Église de France et plus globalement dans le cadre de leur environnement social. La révolution culturelle engendrée par la Réforme catholique les a conduit à s'adapter à de nouvelles exigences notamment disciplinaires. L'une des principales réponses a été de renforcer la dimension canoniale de leur organisation. Mais, ce choix révèle bien des limites. En effet, en dépit de leurs capacités d'adaptation, les bouleversements divers apparus au XVIII<sup>e</sup> siècle, en matière de fondations pieuses notamment, n'ont pas permis aux prêtres filleuls de jouer pleinement leur rôle de « rémouleurs de messes »<sup>32</sup>. Mais, à l'image des autres clercs, n'ont-ils pas désormais intégré le fait que leur sacerdoce doit s'accomplir avant tout dans la gestion d'une paroisse ? En l'espèce, le cas des chanoines est particulièrement révélateur.

### Monde canonial et société

En effet, davantage que des difficultés financières de plus en plus prégnantes, on observe tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle une lente mais inexorable dégradation de l'image sociale du chanoine.

Le siècle des Lumières bruisse des polémiques antireligieuses « qui condamnent sans nuances les mondes clos, au titre desquels moines et chanoines étaient confondus »<sup>33</sup>. En effet, un seul mot semble devoir caractériser la fonction du prêtre, est-il « utile » ? Le terme s'entend ici dans le sens de l'utilité sociale. Le clerc « utile » est celui qui tout particulièrement a en charge la *cura animarum*. Le plus souvent, il prend donc les traits du curé de campagne. Ce dernier se doit d'être un homme éclairé, un

---

32 Selon l'expression de V. TABBAGH, *Effectifs et recrutement du clergé séculier français à la fin du Moyen Âge*, [in :] *Le Clerc séculier au Moyen Âge, XXII<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur (Amiens, juin 1991)* (Publications de la Sorbonne, Histoire ancienne et médiévale, 27), Paris 1993, p. 189.

33 Ph. BOURDIN, *Collégiales et chapitres cathédraux au crible de l'opinion et de la Révolution*, « Annales historiques de la Révolution française », 331, 2003, 1, pp. 29–54.

homme du savoir. Formé au séminaire, possédant une bibliothèque, il est à même de porter secours à ses contemporains, par exemple en leur faisant part des derniers progrès en matière d'agronomie. De par la nature de leur fonction, les chanoines se trouvent forcément en décalage au regard de ces attentes ; les contemporains étant de plus en plus « incapables de comprendre le sens profond de la *'perennis laus Mysterii'* »<sup>34</sup>.

Les autorités religieuses elles-mêmes s'interrogent de plus en plus sur l'opportunité de laisser subsister un si grand nombre de chapitres canoniaux. À ce titre, la demande de consultation envoyée en 1770 au canoniste Jean-Jacques Pialès<sup>35</sup> par Benoît Omerin, l'un des vicaires généraux du diocèse de Clermont, révèle les interrogations et les projets envisagés par l'évêque diocésain. Cette longue missive couvre une douzaine de pages. Nous nous contenterons d'en livrer ici les principaux extraits. Le cœur de la question concerne le désir de Mgr Le Maistre de La Garlaye de supprimer plusieurs chapitres, afin de réunir leurs canonicats à d'autres collégiales. Le contexte qui préside à la rédaction de cette lettre, à savoir la réunion depuis peu de la Commission des réguliers chargée pour sa part d'éteindre la conventualité de certains établissements, n'est sans doute pas étranger au projet épiscopal. L'abbé Omerin n'a de cesse de plaider pour la suppression des chapitres situés dans de « petits bourgs » ou de « simples villages », jugés « inutiles » voire « nuisibles »<sup>36</sup>. N'écrit-il pas encore pour ce qui les concerne qu'« il en est des collégiales comme des monastères, ces établissements sont des hors d'œuvre dans l'Eglise » ! De fait, leurs membres vivent « dans la douceur et la tranquillité de la vie d'un chanoine ». Ils se sont donc éloignés du saint ministère qui consiste pour un prêtre à « édifier, instruire, exercer et administrer les sacrements ». Chemin faisant, il dénonce le manque de vocation sérieuse chez beaucoup de ses confrères. Conscient du système de la résignation *in favorem*, il écrit : « Souvent pourvus dès leur jeunesse de canonicats, ils se fixent d'autant plus volontiers à ces bénéfices, qu'ils se trouvent dans le sein de leur famille [...]. Ils se livrent à la paresse et à l'indolence ». La conclusion s'impose alors d'elle-même : « Une collégiale peut être de quelque utilité dans une ville épiscopale très considérable, parce que l'évêque peut y choisir ses officiers au défaut de l'église cathédrale [...]. Telle est par exemple la collégiale Notre-Dame du Port ». Ainsi, s'exprime l'auteur, par ailleurs doyen dudit chapitre du Port !

La même année, un autre projet entend réunir également le chapitre d'Ennezat à celui de Notre-Dame du Port. La lutte contre cette entreprise est conduite par les premiers concernés, à savoir les chanoines, utilement secondés par la communauté des habitants. Un délibératoire de cette dernière dénonce une telle union, qui causerait « la ruine totale de la paroisse et des lieux circonvoisins ». Au-delà des secours spirituels

34 Ph. LOUPÈS, *La vie religieuse*, p. 209.

35 S. GOMIS, *Pialès (Piales) Jean-Jacques, né le 12 septembre 1711 à Mur-de-Barrez (Aveyron), mort le 5 août 1789 à Paris*, [in :] P. ARABEYRE, J.-L. HALPÉRIN, J. KRYNEN (dir.), *Dictionnaire historique des juristes français, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris 2014, pp. 810-811.

36 Archives nationales, G8\*2677, pp. 17-30, consultation du 1<sup>er</sup> août 1770.

apportés, les chanoines ont le grand avantage de consommer « leurs revenus dans Ennezat, cette consommation faisant le bien général des habitants et des voisins ; que d'ailleurs les chanoines faisaient beaucoup de charité »<sup>37</sup>. Ce sont à peu près les mêmes types d'arguments qui sont avancés par les principaux habitants d'Artonne face aux velléités d'extinction de leur chapitre, afin dans ce cas-là de le réunir à celui de Notre-Dame du Marthuret de Riom<sup>38</sup>.

Pour conclure sur la notion de « crise du clergé », appliquée à un diocèse du Massif central, il ne semble pas que ce concept puisse se réduire à une dimension purement matérielle. Au contraire, nous avons observé que la revalorisation du statut clérical passe par une amélioration de ses conditions d'existence. En revanche, le cas des prêtres natifs montre que le rôle économique de leur compagnie est mis à mal, en fonction de l'évolution de la législation, et des changements qui s'opèrent au sein des pratiques religieuses. Mais, en définitive, si crise du clergé il y a, l'expression prend un sens plus significatif eu égard à la place que la société veut bien reconnaître aux clercs. En l'espèce, le regard porté sur le curé ou le chanoine dit combien, y compris à l'intérieur même du premier ordre, son degré de reconnaissance diffère selon les fonctions exercées. La nécessaire « utilité sociale » semble l'emporter sur toute autre considération.

---

37 J. Vissouze, *Monographie de l'église de Saint-Victor et de Sainte-Couronne d'Ennezat*, Paris 1924, pp. 19–20.

38 Anonyme, *Artonne et son chapitre*, « Brayauds et Combrailles », 19, 1978, pp. 3–4.

Stéphane GOMIS  
Uniwersytet im. Blaise'a Pascala w Clermont-Ferrand (CHEC)

Hereditas Monasteriorum  
vol. 7, 2015, s. 171–185

## Kryzys finansowy? Kryzys społeczny? Przypadek duchowieństwa diecezjalnego w diecezji Clermont (1695–1789)

### Streszczenie

Autor stwierdza, że na podstawie badań sytuacji na obszarze diecezji Clermont (Masyw Centralny) z pewnością zakresu pojęcia „kryzys duchowieństwa” nie można ograniczyć do aspektu czysto materialnego. Wręcz przeciwnie – polepszenie warunków życiowych prowadziło do odbudowy statusu duchowieństwa w społeczeństwie. Wyjątek stanowili „księża rodzimi” (tzn. sprawujący opiekę duszpasterską w tej samej parafii, w której się urodzili), którym autor poświęca szczególną uwagę. Ich zmniejszająca się liczba wskazuje na pogorszenie się warunków materialnych duchowieństwa parafialnego. Jednakże, według autora, badając „kryzys duchowieństwa”, trzeba brać pod uwagę przede wszystkim miejsce, jakie społeczeństwo gotowe było przyznać duchownym. Analiza miejsca proboszczów i kanoników w społeczności diecezji Clermont w latach 1695–1789 wskazuje, że obdarzano ich wyrażanym na różne sposoby uznaniem, zależnym od zadań, jakie na rzecz społeczeństwa wypełniali. Wydaje się, że nadrzędną kwestią był w tym przypadku utilitaryzm.

### Słowa kluczowe

Francja, Masyw Centralny, proboszcz, kanonik, „rodzimy ksiądz”

Stéphane GOMIS  
Blaise Pascal University in Clermont-Ferrand (CHEC)

Hereditas Monasteriorum  
vol. 7, 2015, p. 171–185

## Financial crisis? Social crisis? The case of the secular clergy of the Diocese of Clermont (1695–1789)

### Summary

The notion of a “crisis of the clergy” as applied to a diocese in the Massif Central, does not seem to be a concept that can be understood solely in terms of its material dimension. The case of “native priests” demonstrates that the economic role of their communities diminished, in particular in the wake of an evolution of legislation as well as changes occurring at the heart of religious practices. If there was indeed a “crisis of the clergy”, this expression becomes more pertinent, if we understand well the place which society wished to accord to clergymen. A close examination of the role of parish priests or canons demonstrates the different kinds of recognition they were granted depending on the work they carried out. Utilitarianism seems to be the overriding concern.

### Keywords

France, Massif Central, parish priest, canon, “native priest”